

# LE PUBLICISTE.

DECADI 10 Pluviôse, an VII.



*Envoi de dix mille Russes au secours du roi de Naples. — Froid extraordinaire en Russie. — Misere extrême des habitans du Thal d'Ehrenbreitstein. — Détails sur la foire de Lemberg en Gallicie. — Bulletin de Rastadt. Nouvelles insurrections en Irlande. — Inquiétudes du gouvernement anglais à ce sujet. — Tremblement de terre arrivé à Nantes.*

## R U S S I E.

*Pétersbourg, le 8 nivose.*

La nouvelle de l'entrée du roi de Naples sur le territoire romain a causé ici la joie la plus vive. Paul I<sup>er</sup>. a aussi-tôt résolu de secourir ce monarque. En conséquence, un corps de dix mille hommes *doit se porter*, le plus promptement qu'il sera possible, des frontieres de la Turquie dans la Dalmatie, où il s'embarquera pour passer en Italie. Il ne sera payé aucun subside pour ses troupes, sa majesté les envoie sans qu'il en ait été fait la demande. Il sera joint à ce corps de 10,000 hommes deux bataillons qui passeront à Malte pour y servir de garnison, après la reddition de cette isle, qui ne doit pas tarder d'avoir lieu. Le général Hermann commandera ces dix mille hommes.

On n'a pas éprouvé ici, depuis quinze ans, un froid aussi vif que celui qui y regne depuis quelques jours. Aujourd'hui deux hommes ont été gelés en marchant : ce qui est, dans nos climats, un événement très-rare. Beaucoup de personnes ont eu le nez, les oreilles & le visage gelés.

## D A N E M A R C K.

*De Copenhague, le 22 nivose.*

On a observé que le froid, pendant cet hiver, a été plus rigoureux dans les parties méridionales que dans les septentrionales. Le 5 nivose, il a été, à Altona & à Hambourg, jusqu'au 18°. degré de congélation. A Odensée, capitale de notre isle de Fionie, au 10°, & ici au 8°. seulement. Nous attendons les observations qui ont été faites à cet égard en Norwége.

Pendant le cours de l'année qui vient de s'écouler, 9508 vaisseaux ont passé le Sund ; & dans ce nombre il y en a eu 2689 anglais, 1819 danois, 2153 suédois, 1468 russiens, 119 américains, 44 hambourgeois, 98 bremois, 38 lubekois, 58 oldenbourgeois, 180 dantzickois, 75 de Rostok, 58 de Papenbourg, 12 portugais, 10 russes & 2 courlandais.

## P R U S S E.

*De Berlin, le 26 nivose.*

On attend ici le duc régnant de Brunswick.

On parle beaucoup en Allemagne du mariage extraordinaire de la princesse douairière Louise de Prusse, sœur de la reine, avec le prince de Solms-Braunfels, major d'un régiment de hussards, qui ne possède que les 1200 écus d'appointemens attachés à sa place. Ce mariage, un peu subtil, dont la malignité cherche à expliquer les motifs, a été suivi de la disgrâce des deux époux ; le roi a renvoyé le prince à son régiment où la princesse l'a accompagné.

Ce chagrin domestique n'est pas le seul que le roi ait éprouvé. La reine-mère lui en a donné un autre, en faisant dans son voyage pour 80,000 écus de dettes, outre les sommes qui lui avoient été accordées.

Le roi a résolu de passer en revue, vers la fin du printemps, les régimens westphaliens, & de visiter toutes les provinces de son royaume.

L'exportation du tabac en feuilles & en poudre est prohibée.

Le général anglais Kohler, qui est arrivé ici, se rend en Turquie, où il prendra du service.

## A L L E M A G N E.

*Hambourg, le 28 nivose.*

Le colonel Crawford, ci-devant commissaire de S. M. B. après de l'armée impériale, le même qui fut dangereusement blessé en 1795 à l'affaire d'Amberg, dans le Haut-Palatinat, vient d'arriver de Francfort ici avec son frere.

Neuf malles qui étoient retenues à Cuxhaven par les glaces, ont enfin mis à la mer avec trois paquebots.

*Extrait d'une lettre de Ratisbonne, du 30 nivose.*

La crise présente, & l'incertitude sur la guerre ou la paix, doit produire une disette de nouvelles. Les troupes russes ont continué leur marche, mais sans entrer sur le territoire de l'Empire. Des lettres de Lemberg nous assurent que deux autres colonnes se sont mises en marche. On les dit chacune de vingt-quatre mille hommes. La première est attendue aux frontieres de la Gallicie orientale, & l'autre a cantonné jusqu'ici dans la Volhynie.

L'empereur Paul I<sup>er</sup>. est un peu revenu sur ses défenses à tous ses sujets de sortir de ses états. Il a permis aux négocians & aux cavaliers russes de se rendre à la foire de Lemberg, en prouvant aux frontieres que des affaires les y appellent. On croit aussi qu'il permettra aux jeunes gens de fréquenter, comme auparavant, les écoles & l'université de la même ville ; parce qu'on lui a observé que probablement dans les états autrichiens, aucun professeur n'oseroit enseigner des principes opposés à ceux du gouvernement le plus despotique.

La foire de Lemberg est une des plus brillantes du monde. Elle a lieu une fois tous les ans pendant le carnaval. Là se rassemble toute la noblesse des deux Gallicies, de la Russie méridionale, de Podolie, de Volhynie, de la Bonaowina, & même de la Crimée. C'est-là que tout ce qui concerne leurs terres se traite, comme ventes et achats de biens, baux, hypothèques, &c. Aussi cette foire est-elle appelée communément *les contrats de Lemberg*.

L'électeur de Bavière s'empresse d'exécuter la bulle papale, qui l'autorise à lever sur son clergé la somme de 15 millions de florins.

Les troupes bavaroises sont rassemblées à présent autour de la ville de Munich. Celles qui se trouvoient encore dans le Bas-Palatinat, à Manheim, Dusseldorf, &c., y sont aussi arrivées pour la plupart, ou sont du moins en marche pour s'y rendre. La cavalerie manque de chevaux. Pour se remonter, chaque régiment de cavalerie autrichienne, dans la Bohême & la Bavière, a reçu l'ordre de fournir à la cavalerie bavaroise 50 chevaux. Outre cela, on attend deux cents chevaux de remonte de Hongrie. On croit que l'empereur prendra à sa solde ces troupes, ou une partie d'entre elles.

Dans le Haut-Palatinat, on a rassemblé un corps considérable de troupes impériales; il a encore été renforcé par des troupes venant de la Bohême. Trois nouveaux régimens, celui de Callenberg, de Gemmingen & de... ont eu l'ordre de marcher pour se joindre à ce corps qu'on croit destiné à prendre possession d'une partie du Haut-Palatinat & de la Bavière, jusqu'à la Nah, que l'on prétend devoir être cédée à l'empereur, en cas que la paix se fasse bientôt.

*Neuwied, le 2 nivose.*

La misère des habitans du Thal d'Erenbreitstein est à son comble. Un garçon boulanger parvint à s'en échapper, il y a quelques jours. Il sortit du fort en rampant sur le ventre; & à la pente de la montagne, il se précipita avec une lavine de neige, sans se faire aucun mal. Il dit que le fort pourra encore tenir pendant 24 jours. On n'y cuit plus de pain; mais il reste quelques myriagrammes de biscuit. La nourriture consiste en un peu de légumes cuits avec du sel & du poivre, sans beurre ni graisse; il y a encore quelques chevaux.

*De Rastadt, le 3 pluviose.*

La réponse de la cour de Vienne, arrivée par le courrier d'hier, a été communiquée par le comte de Metternich au directoire de la députation de l'Empire, verbalement & non par écrit.

On a imposé de nouvelles contributions & fait de nouvelles réquisitions qu'on fait effectuer par des exécutions militaires dans la partie du duché de Westphalie occupée par les Français. Le député de ce duché a porté ses plaintes à ce sujet aux commissaires français Hagnier & Gauthier, qui lui ont fait la réponse suivante :

Au quartier-général de Mayence, le 14 nivose an 7.

*Le commissaire des guerres chargés des contributions et réquisitions de l'armée, à M. le député de la Westphalie.*

« Monsieur, lorsque vous aurez acquitté les contributions & réquisitions imposées, le 14 frimaire dernier & celles subséquentes, l'exécution militaire que nous avons annoncée, conformément à notre lettre du 4 de ce mois, sera relevée sur-le-champ. Telles sont, monsieur, les intentions du directoire exécutif & les ordres précis du ministre de la guerre & du général en chef ».

Signé les commissaires de guerre, HAGNIER, GAUTHIER.

Le député particulier, qui se trouve ici, de l'électeur de Cologne comme duc de Westphalie, a remis, relativement à cette affaire, un mémoire à la députation. On y trouve entr'autres cette phrase : *Il est tems que cette incertitude entre la paix et la guerre cesse enfin.*

## ECOSSE.

*D'Edimbourg, le 26 nivose.*

On assure ici que le ci-devant comte d'Artois, qui occupe toujours le château royal de cette ville, vient de recevoir de l'empereur de Russie l'invitation de se rendre à Malthe, où il lui promet protection, appui & considération. On ajoute que le gouvernement britannique trouvera des moyens de faire agréer à son prisonnier les raisons politiques qui l'ont fait retenir depuis si long-tems en Ecosse.

## IRLANDE.

*De Dublin, le 27 nivose.*

On commence à ressentir les résultats de ce projet de réunion, si opiniâtement soutenu par la cour de Saint-James; l'insurrection s'est déclarée. Hier, on n'osoit parler qu'avec doute des mouvemens du comté de Clare. Aujourd'hui on peut les annoncer avec certitude. On varie les détails, & il seroit hors de saison de les publier tous en ce moment.

D'après les récits qui circulent, il paroît qu'un corps de cinq à six mille hommes s'est déjà emparé de Gort, & qu'on marche sur Galway. La yeomanry a, dit-on, refusé d'agir contre les insurgés, & tous les corps de gardes nationales ont été désarmés.

*Dix heures du soir, même jour.* — Il nous arrive de nouveaux détails sur l'insurrection du Clare. On parle d'un corps de 1200 hommes qui se distinguent par une discipline & une tenue qu'on n'auroit point soupçonnées, d'après les procédés irréguliers des insurgens de l'été passé. Les villes d'Ennis & de Clare sont déjà entre leurs mains. La yeomanry refuse d'agir.

On croit que l'insurrection a commencé par un régiment de milice irlandaise, cantonné dans cet arrondissement.

*Du 29 nivose.* — D'heure en heure, les alarmes croissent & se propagent. Il est arrivé aujourd'hui trois courriers extraordinaires du comté de Clare. On ne publie rien d'officiel sur le contenu de leurs dépêches. Mais on s'accorde à assurer que dans cette partie de l'ouest tout est en feu.

Dans les autres comtés, la manufacture des piques reprend son ancienne activité, sur-tout dans le comté de Tipperary. Dans les environs de Cashel, même comté, on a traversé à coups de piques un traître qui alloit divulguer les délibérations des insurgens.

*Même jour, 8 heures du soir.* — On apprend à l'instant que le capitaine Armstrong, dont les dépositions ont conduit à l'échafaud les freres Sheares, vient d'être mis à mort. C'est du moins le bruit qui court ici.

*Autre lettre, du même jour.* — C'est le 3 pluviose que doit s'assembler notre parlement. Le gouvernement fait déjà ses préparatifs pour se mettre en mesure de repousser les attaques qu'il craint pour ce jour-là.

On nous envoie de toutes parts ici des milices anglaises. L'ordre est donné d'agir avec la dernière sévérité, & de tout massacrer, dans le cas où il partiroit un seule pierre de la foule du peuple.

Le gouvernement ne cache point ses défiances envers les habitans de Dublin. Il fait faire un recensement général de la population de cette ville, attendu que le gouvernement, disent les agens qui en sont chargés, est depuis long-tems instruit qu'un grand nombre des habitans de

la campagne se sont réfugiés à Dublin & logent dans cette ville chez des amis.

A Corke, il y a eu combat entre un régiment de milices irlandaises & un régiment de miliciens anglais. Les milices irlandaises avoient reçu ordre d'aller à la parade sans armes. Aussi-tôt le bruit se répandit dans le régiment qu'on alloit le prendre de force & l'embarquer pour l'Angleterre. Tous les soldats se saisissent de leurs armes, & vont tambour battant à la parade.

Un régiment de milices anglaises est chargé de faire exécuter l'ordre de désarmement. Un combat s'ensuit ; le sang coule. Le régiment irlandais garde ses armes, & reste maître de la place.

## A N G L E T E R R E.

*De Londres, le 3 pluviôse.*

Les trois pour cent consolidés sont à 52  $\frac{7}{8}$  — 53.

D'après les lettres que l'on a reçues aujourd'hui de Dublin, une opposition générale est manifeste contre le projet de réunion, & a pris un caractère vraiment redoutable. On ne sauroit être long-tems dans un état d'incertitude à cet égard.

Il sera, aujourd'hui même, adressé aux deux chambres de notre parlement un message relatif à cet objet. Demain, il sera à l'ordre du jour dans l'une & dans l'autre chambre. Leurs résolutions à cet égard sont d'autant plus urgentes, que le parlement d'Irlande s'assemble ce jour même à Dublin, & qu'il doit s'occuper de la même question.

## REPUBLIQUE FRANÇAISE.

*Extrait d'une lettre de Nantes, le 6 pluviôse.*

Ce matin, quelques minutes avant quatre heures, nous avons eu ici une violente secousse de tremblement de terre ; elle a duré à peu-près trois secondes. Des cheminées ont été abattues ; on cite même des maisons écroulées ; les parquets, boiseries & glaces de nos appartemens ont soufferts. Le mouvement étoit de l'est à l'ouest. Le tems étoit très-calme ; le ciel couvert, nébuleux, & annonçant de la pluie : elle a eu effet tombé à verse de quatre heures & demie à neuf. Cette première secousse a été suivie de trois autres, de quatre heures un quart à quatre heures & demie, qui n'ont pas été aussi sensibles.

J'ai remarqué qu'un chien qui couche dans ma chambre, n'a voulu ni boire, ni manger, ni rester sur son matelas. Il n'a fait qu'aller & venir toute la nuit ; & ce matin, un peu avant quatre heures, il s'est mis à hurler. Aussi-tôt j'ai été vivement batoté dans mon lit, & j'ai senti ce qu'on éprouve dans une maison au passage d'une voiture très-chargée. Une pendule, sur ma cheminée, a sonné quatre heures avant que l'aiguille fut rendue au point, & s'est arrêtée. L'épouvante a été générale.

Le même mouvement a eu lieu sur la rive gauche de la Loire. Les personnes les plus âgées disent n'avoir jamais rien vu de pareil. Des habitans de Saint-Domingue, habitués à ces événemens, assurent aussi ne point se souvenir de secousses aussi fortes. Il tombe une pluie à verse, & il n'y a point de vent.

La secousse a été beaucoup plus forte sur la rivière que sur la terre. Les bateliers se sont cru perdus par la grande agitation de l'eau sans le moindre vent.

*DE PARIS, le 6 pluviôse.*

Le dernier bulletin de Rastadt, en date du 3 plu-

viôse, assure que les troupes russes ont reçu ordre de faire halte, & d'entrer en quartier d'hiver.

On en conclut qu'il reste encore des espérances de paix, & que les négociations continuent.

— Les Anglais qui, depuis long-tems, observoient les atterages du département de la Seine-Inférieure, ont tenté un débarquement près du Havre. Mais la présence du général Berthencourt a suffi pour leur faire regagner le large.

— La commission militaire de la 17<sup>e</sup>. division a acquitté aujourd'hui, le nommé Jacques Chardon, âgé de trente-deux ans, né à Basainville, département de Seine & Oise ; prévenu d'émigration ; en conséquence, il a été mis sur-le-champ en liberté.

— Il y a eu à Besançon un duel entre le citoyen Reibel, chef d'escadron, & un autre citoyen qui s'étoit permis des propos indécents contre le directoire. Reibel a été légèrement blessé. Le commandant de la place a fait arrêter les deux combattans. Mais ils ont été bientôt mis en liberté, & cette affaire n'a pas eu d'autres suites.

— Le Rhin a rompu sa glace le premier de ce mois devant le port de Cologne, & en a roulé les débris avec tant de violence contre les bâtimens ancrés, que cinq à six des plus foibles en ont été totalement brisés, & plusieurs fortement endommagés.

— La république de Lucques doit fournir, outre les deux millions à laquelle elle est imposée, des souliers, des chemises & des habits pour l'armée. L'arsenal a aussi été mis à la disposition des Français.

— Celui des fils du roi de Naples qui a péri pendant la traversée pour la Sicile, n'étoit âgé que de dix ans. Il n'a pas fait naufrage. C'est des suites de maladie qu'il est mort.

— On assure que la cour de Vienne a donné des ordres pour la démolition des forteresses qu'elle avoit fait élever à la hâte dans la Carniole.

— La plus grande division regne parmi les ci-devant chevaliers de Malte, parce que les uns continuent à reconnoître le baron de Homspéck pour leur grand-maître ; & les autres préfèrent Paul 1<sup>er</sup>. , quoique ce soit évidemment un usurpateur.

*Au rédacteur du Publiciste.*

Corbeil, le 7 pluviôse.

J'ai beaucoup voyagé, soit pour remplir les devoirs de mon état, soit par goût, & pour mon instruction. J'ai vu plusieurs parties du monde, & presque toute l'Europe. En 1775, faisant le voyage d'Italie, je m'arrêtai long-tems à Naples, où deux objets principaux excitèrent long-tems ma curiosité : le Vésuve & les antiquités découvertes à Herculanium & à Pompéïa. Après avoir bien étudié le Vésuve, je courus à Portici, voir le Muséum, & sur-tout ces manuscrits antiques échappés aux fureurs du Vésuve, & assez bien conservés pour pouvoir les déchiffrer & les copier. J'y trouvai le pere Antoine, homme très-instruit dans cette partie, & qui a inventé la machine simple & ingénieuse avec laquelle on parvient à dérouler ces manuscrits sans les altérer en rien. Je lui témoignai ma surprise de ce qu'avec un aussi beau secret que le sien, l'ouvrage n'avancoit pas, & qu'on n'eût fait encore aucune découverte intéressante. Touché de ce reproche, il ne put s'empêcher de me laisser voir combien il avoit été entravé dans ses opérations ; & sans m'instruire des motifs & des moyens, il ne me cacha pas combien il étoit affecté des reproches qu'on lui faisoit, de laisser dans l'obscurité des curiosités si précieuses, & que le simple mouvement d'un tremblement de terre pouvoit à chaque instant enfouir plus encore qu'elles ne l'avoient été par la lave. Car les rouleaux que l'on possède ont été tirés d'Herculanium, où la lave brûlante

& humide a mis en charbon les manuscrits qui, enveloppés & privés d'air, n'ont point été réduits en cendres, comme ceux qu'on a tirés de Pompeia & de Stabbia. Il faut s'en prendre à l'incurable paresse des Napolitains qui laissoient périr sous leurs yeux ces trésors de l'antiquité.

Aujourd'hui, citoyen, que la victoire attachée au char de la grande nation, va nous rendre maîtres de Naples, je crois qu'il est du plus grand intérêt pour la république française qui réunit déjà tant de richesses, que le gouvernement s'empresse de nous faire passer le plus promptement possible, ces fameux manuscrits qui peuvent être détruits en un moment, & dont la perte seroit irréparable. Je n'ai pas besoin de dire qu'on fera sûrement un très-bon sort au *pere Antoine*, s'il vit encore; ou bien à son successeur auquel il aura laissé son secret. En nous appropriant ce trésor, combien de découvertes savantes & utiles on pourra faire! J'espère que vous voudrez bien insérer cette lettre dans votre feuille.

Signé, L. b., ancien général de brigade.

CORPS LEGISLATIF.  
CONSEIL DES CINQ CENTS.

Présidence du citoyen LECLERC ( de Maine & Loire ).

Séance du 9 pluviöse.

On renvoie à l'examen d'une commission spéciale la question de savoir, si les sourds & muets qui ne savent pas écrire, mais qui donnent des preuves d'intelligence, sont inhables à contracter mariage, parce qu'ils ne peuvent remplir les formalités prescrites par la loi.

Une veuve d'un lieutenant de gendarmerie, assassiné dans l'exercice de ses fonctions dans le mois de vendémiaire dernier, réclame pour elle & ses enfans la pension promise par l'article 206 de la loi qui a fixé l'organisation de la gendarmerie. Renvoyé au directoire.

Joubert-Bonnaire fait la premiere lecture d'un projet tendant à réunir au canton de Noirmoutiers, département de la Vendée, le canton de Barbaux.

Le conseil en ordonne acte au rapporteur.

Boulay-Paty, dans une motion d'ordre, appelle l'attention du conseil sur le déplorable état dans lequel se trouve la caisse des invalides de la marine; l'assemblée constituante, dit l'orateur, avoit senti la nécessité de cet établissement; mais les hommes qui en 1793 s'attachoient à tout bouleverser, & la dépréciation du papier-monnoie, ont concouru à en hâter la ruine: je demande qu'une commission spéciale soit chargée de vous soumettre des vues sur une nouvelle organisation de cette caisse. — Adopté.

On reprend la discussion sur le traitement des juges, après quelques débats, le projet de la commission a été adopté, sauf quelques articles dont la rédaction n'est pas arrêtée.

La discussion s'établit sur le projet, tendant à ce qu'un impôt soit mis sur le sel à son extraction. Vezin l'a vivement combattu, comme dangereux, onéreux, impolitique destructif de l'agriculture & tout à la charge du pauvre; il s'est attaché ensuite à prouver qu'il ne produira pas ce que l'on s'en promet & ne tournera qu'au profit des spéculateurs qui ont enmagasiné de grandes quantités de sel.

Le conseil ordonne l'impression de ce discours & ajourne la suite de la discussion à primedi.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen GARAT.

Séance du 9 pluviöse.

L'ordre du jour appelle la discussion de la résolution

du 4 nivöse, qui détermine l'époque, à compter de laquelle a dû être exécutée la loi du 29 nivöse, qui fixe les caractères auxquels doivent être reconnus comme ennemis, les bâtimens portant pavillon neutre.

Laussat appuie la résolution. Si vous la rejettiez, dit-il, vous décourageriez, n'en doutez pas, les corsaires & vous vous priveriez par-là du seul moyen de guerre maritime que vous faites à vos ennemis. Je sais, ajouta-t-il, que les neutres ont eu à souffrir de l'armement en course, mais c'est en quelque sorte une compensation des torts qu'ils ont eu envers la république; c'est à leur mauvaise foi seule qu'ils doivent imputer les torts qu'ils éprouvent.

Dentzel répond que non-seulement les corsaires courent sur les neutres, mais qu'ils attaquent encore les alliés: ce qui éloigne de nos côtes tout commerce étranger. Les Anglais, dit-il, sont les seuls maîtres du commerce des Indes orientales & occidentales; ils le sont aussi du commerce de cabotage; ils tirent un grand profit des assurances qu'ils font aux bâtimens étrangers. Ainsi les entraves qu'apportent à la navigation nos loix maritimes, ne sont préjudiciables qu'à nous-mêmes & à nos amis. Les marchandises anglaises, malgré leur prohibition, trouvent un écoulement; & cette nation nous fait même payer les frais que nous lui occasionnons. C'est à Hambourg que les Anglais déposent les objets de leur commerce; c'est là que nous sommes obligés d'aller acheter à un très-haut prix les denrées coloniales, que les hambourgeois nous cèdent moyennant un bénéfice. Ainsi nous anéantissons tous les moyens d'échange. & nous faisons sortir de notre territoire le peu de numéraire qui nous reste.

Dentzel vote pour le rejet de la résolution, qu'il trouve encore entachée du vice de la rétroactivité, & contraire aux décisions que le directoire a lui-même rendues.

Le conseil ajourne la suite de la discussion.

Bourse du 9 pluviöse.

|   |                                   |
|---|-----------------------------------|
| Amsterdam.....61, 61 $\frac{5}{8}$ .  | Rente viagere.....                |
| Idem cotr.....59, 59 $\frac{5}{8}$ .  | Rente prov.....9 f.               |
| Hambourg.....192 $\frac{1}{2}$ , 190.   | Tiers consol.....11 f.            |
| Madrid.....11 f.  | Bon $\frac{2}{2}$ .....1 f. 25 c. |
| Mad. effec.....14 f. 13 c.  | Bon $\frac{3}{2}$ .....1 f. 20 c. |
| Cadix.....11 f.   | Bon des 6 der. mois de l'an 6,    |
| Cad. effec.....14 f. 13 c.  | 88 f. 50 c.                       |
| Gènes.....96 $\frac{1}{4}$ , 94 $\frac{1}{4}$ .   | Or fin.....107 f.                 |
| Livourne.....105 $\frac{1}{2}$ , 104 $\frac{1}{4}$ .  | Ling. d'arg.....50 f. 75 c.       |
| Bâle..... $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$ b., 1 $\frac{1}{2}$ per.  | Portugaise.....97 f. 25 c.        |
| Geneve.....   | Piastre.....5 f. 30 c.            |
| Lyon..... $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$ ben.  | Quadruple.....81 f. 13 c.         |
| Marseille.....1 $\frac{1}{2}$ per.  | Ducat d'Hol.....11 f. 75 c.       |
| Bordeaux..... $\frac{1}{2}$ per. 15 j.  | Guinée.....26 f. 25 c.            |
| Montpellier..... $\frac{1}{4}$ per. 15 j.   | Souverain.....35 f. 25 c.         |
| Esprit $\frac{1}{2}$ , 360 à 370 f. — Eau-de-vie 22 deg., 250 à 280 f.  |                                   |
| — Huile d'olive, 1 fr 20 cent. — Café Martin, 2 f. 80 à 90 c.   |                                   |
| — Idem St-Domingue, 2 fr. 65 à 75 c. — Sucre d'Anvers, 2 f. 25 à 30 c. — Sucre d'Orléans, 2 f. 20 à 30 c. — Savon de Marseille, 1 fr. — Coton du Levant, 2 fr. 50 à 90 cent. — Coton des Isles, 4 f. 25 c. à 5 f. 25 c. — Sel, 0 f. |                                   |

A. FRANÇOIS.